

Optimiser la préparation mentale des sportifs

RS6268 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	330, 335
Formacode(s)	15436
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	17/02/2023
Date d'échéance	17/02/2025

Certificateur(s)

DEVENIR MEILLEUR · SIRET : 89267722000014

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

La certification a pour objet de garantir la capacité des professionnels intervenants dans le champ sportif à optimiser la préparation mentale des sportifs qu'ils accompagnent ou encadrent, au travers notamment de nouvelles méthodes issues des avancées de la recherche en neurosciences. Ces professionnels peuvent être :

- Des experts de l'accompagnement mental et/ou psychologique (psychologues, préparateurs mentaux, experts en PNL,...).
- Des entraîneurs, managers et éducateurs salariés dans des clubs sportifs professionnels ou amateurs.
- Des coaches sportifs indépendants.
- Des salariés de clubs sportifs amateurs et coaches sportifs indépendants, dont l'activité d'accompagnement est notamment d'identifier ce qui motive un membre à pratiquer son sport, l'aider à fixer des objectifs adaptés et donner envie de pratiquer.
- Des entraîneurs salariés d'un club professionnel, dans leur activité d'identification des talents, leur accueil et transformation en futurs professionnels, afin de susciter la motivation et prévenir les baisses de motivation.
- Des sportifs professionnels.
- Pré-requis : Être titulaire d'un diplôme sportif ou exercer une fonction d'accompagnement des sportifs dans leurs pratiques, ou l'avoir exercée pendant au moins 1 an.

La certification "Optimiser la préparation mentale des sportifs" a pour objet de garantir la compétence de ces professionnels à utiliser des outils et méthodes de préparation mentale, issus des avancées de la recherche en neurosciences, visant à l'amélioration des performances sportives.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

C1: En amont de l'intervention, analyser la demande d'accompagnement en préparation mentale du sportif et/ou de l'équipe (ou d'un commanditaire), en recueillant les informations pertinentes au travers d'entretiens individuels et collectifs de l'écosystème (sportif, entraîneur, parents, équipe, autres intervenants spécialisés) du demandeur et en prenant en compte les spécificités du demandeur (physiques, mentales, psychologiques, culturelles, handicap), afin de définir le cadre et le périmètre, du projet d'accompagnement.

C2: Présenter par écrit et oralement au client une offre de prestation commerciale d'optimisation des performances mentales en milieu sportif, en formalisant et expliquant au client la proposition détaillée du processus d'accompagnement et en ajustant avec des solutions alternatives en fonction des objections, afin d'obtenir l'adhésion du client et de contractualiser avec lui.

C3: Préparer chaque séance et communiquer un plan explicite d'entraînement mental à destination du sportif et ou de l'équipe, en décrivant oralement et au travers de fiches de synthèse toutes les étapes, les contributions de chacun, les objectifs visés, les attendus, le planning, les adaptations pour les personnes en situation de handicap, afin de favoriser l'appropriation du processus d'amélioration et l'engagement du sportif et/ou de l'équipe.

C4: Animer les séances d'optimisation de préparation mentale du sportif et/ou de l'équipe, en mobilisant les différentes techniques de coaching adaptées et en ajustant au fil des séances les objectifs et les méthodes en fonction des besoins spécifiques des individus et des indicateurs de suivi, afin d'atteindre à terme les objectifs de performance visés.

C5: Evaluer la prestation et sa pratique à l'issue du processus d'accompagnement, en analysant les critères concrets d'évolution des comportements du sportif et/ou de l'équipe, en mesurant les résultats en matière d'atteinte des objectifs et en recueillant les avis de satisfaction du sportif et ou de l'équipe, et le cas échéant du commanditaire, afin de mettre en œuvre des actions correctives et préventives d'amélioration continue au sein de son activité professionnelle.

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Pré-requis pour accéder à la certification :

- Être titulaire d'un diplôme sportif ou exercer une fonction d'accompagnement des sportifs dans leurs pratiques, ou l'avoir exercée pendant au moins 1 an.
- Avoir suivi intégralement le parcours de formation « Préparation Mentale Sportive » conçu, organisé et proposé par l'organisme de formation Devenir Meilleur.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

Procédure d'habilitation du jury de certification :

Les membres du jury respectent obligatoirement un de ces deux critères :

- Être un professionnel diplômé en psychologie du sport.
- Être un expert concernant les outils d'optimisation de préparation mentale qui font l'objet de la Certification.

Dans les 2 cas, le juré doit disposer d'une expérience minimale de 3 ans en préparation mentale de sportifs.

Le jury est composé d'au moins deux personnes répondant au critères précisés ci-dessus. Les membres du jury sont indépendants de l'organisme de formation et du formateur qui a initié le parcours de formation.

Les membres du jury ne doivent avoir entretenu aucun lien personnel avec les candidats à la certification professionnelle, préalablement au passage de la certification/évaluation des compétences.

Base légale

Date de décision	17/02/2023
Durée de l'enregistrement	2 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	17/02/2025
Date de dernière délivrance possible	17/08/2025

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RS6785

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/6268/>

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	598
Parcours menés à terme	598

Taux d'achèvement	100 %
Période	03/2023 – 02/2025

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	580
Montant total engagé	1 276 022 €
Coût moyen par dossier	2 200 €
Durée moyenne	60 h
Période	02/2023 – 11/2024
France compétences	95 %
Reste à charge titulaire	4 %
France Travail	1 %
Compte d'engagement citoyen	0 %
OPCO	0 %
Régions	0 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.